

ECES

Manuel de l'érudit et des parents

Mis à jour en juillet 2025





Contenu

Contenu	2
Salutation	4
Communication scolaire	5
Coordonnées du personnel de soutien scolaire	5
Coordonnées du personnel de soutien de l'organisation	5
Communiquer avec l'enseignant de votre enfant	7
Arrivée	7
Congédiement	7
Partie I : MTSS	8
Qu'est-ce qu'un système de soutien à plusieurs niveaux (MTSS) ?	8
Partie II : Les universitaires	9
Calendrier académique	9
Programme académique (pédagogique)	9
Rapports d'étape et bulletins scolaires	9
Présence	10
Jours de neige	11
Devoirs - Objectif, processus et politique	11
Politique de notation - Notation basée sur des normes	12
Évaluations de mathématiques, de lecture et d'écriture	13
Politique de promotion et de rétention	13
Partie III : La culture scolaire	15
Les valeurs de notre école	15
Soutien socio-émotionnel	15
Consultatif	16
Loi sur la dignité pour tous les étudiants	17
Santé et bien-être - Politique alimentaire	17
Célébrations d'anniversaire	19
Politique générale sur les uniformes - Jupes interdites de la maternelle à la 5e année	20
Journées habillées ou décontractées	20
Liste des doyens (points SOAR)	21
Suivi des données comportementales	21
Intervention à plusieurs niveaux	22
Engagements avant et après l'école	22
Espace d'apprentissage alternatif	22
Suspension à l'école/Suspension hors de l'école/Suspension à long terme	23



Politiques supplémentaires	24
Politique relative aux toilettes	24
Infirmière scolaire et médicaments	25
Excursions sur le terrain	26
Utilisation de l'ordinateur	26
Communiqué de presse	26
Guide des transports	26
Surveillance vidéo	26
Annexe A : Tableau de réponse à l'intervention comportementale	29
L1 - Comportements problématiques	29
L1 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux	30
L2 - Comportements problématiques	32
L2 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux	33
L3 - Comportements problématiques	35
L3 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux	36
L4 - Comportements problématiques	38
L4 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux	38
Annexe B : Droits et responsabilités des chercheurs	40



Salutation

Chères familles et chercheurs de l'ECES,

Bienvenue dans le Manuel de l'élève et des parents d'élèves du primaire, un guide pratique conçu spécialement pour les familles de nos écoles primaires, avec des enfants de maternelle, de CP et de CE1 ! Nous sommes ravis de vous accompagner dans le parcours scolaire de votre enfant. Ce livret contient toutes les informations importantes sur le règlement intérieur de notre école, les possibilités de participation à la vie de notre communauté et le fonctionnement de l'ECES.

Notre objectif est de nous assurer que chaque élève se sente accueilli et soutenu, c'est pourquoi ce manuel est là pour vous aider, vous et votre famille, à vous installer et à vous préparer pour une année scolaire formidable !

Meilleur,

Mme Amanda et l'équipe de l'école élémentaire Equality Charter

Mission - Assurer que chaque étudiant atteigne la réussite académique et personnelle individuelle grâce à une approche centrée sur l'étudiant.

Objectif - Transformer des vies grâce à l'éducation

Vision - Equality Charter School délivrera des diplômes à des étudiants ayant démontré leur préparation à la carrière et à l'université - afin qu'ils soient préparés au chemin qu'ils choisiront après le lycée.



Communication scolaire

Les familles et les écoles communiqueront de diverses manières, notamment par l'utilisation de School Messenger pour les appels téléphoniques et les e-mails aux familles, PowerSchool pour communiquer les progrès académiques, DeansList pour communiquer progrès socio-émotionnels et email pour les échanges vers et depuis les familles.

Les familles doivent s'attendre à une réponse à leur communication dans un délai d'un jour d'école.

Coordonnées du personnel de soutien scolaire

• Amanda Mercado, directrice	Amanda.Mercado@equalitycs.org
• Niurkalis Rosario, responsable du bureau ES • Trinity Petty, ES Assistante administrative	ESoffice@equalitycs.org
• Monique Barrett, directrice de la communauté et de la culture, Nazaret Marte, spécialiste de l'apprentissage socio-émotionnel; Tiffany Chisholm-Hamilton, assistante en soutien comportemental	ESCulture@equalitycs.org
• Donyella Ramsey, coordonnatrice des parents	Donyella.Ramsey@equalitycs.org
• Nicole Sioleski, coordonnatrice des populations spéciales ES • Emily Collins, directrice des services aux étudiants • Christina Perez, psychologue scolaire • Jocelyn Kelly, directrice des écoles	ESSpecialPops@equalitycs.org
• Leesa Pea, chef d'équipe pour la maternelle	ESK@equalitycs.org
• Valarie Mensah, chef d'équipe de première année	ES1@equalitycs.org
• Christina Danna, chef d'équipe de deuxième année	ES2@equalitycs.org
• Deandra Alleyne, enseignante d'intervention en lecture	ESReading@equalitycs.org
• Programme parascolaire de Kips Bay	ESAAfter@equalitycs.org

Coordonnées du personnel de soutien de l'organisation

• Caitlin Franco, directrice générale	Caitlin.Franco@equalitycs.org
• Jocelyn Kelly, directrice des études	Jocelyn.Kelly@equalitycs.org
• Gabriel Park, directeur financier	Gabriel.Park@equalitycs.org
• Amanda Myers, directrice de l'exploitation	Amanda.Myers@equalitycs.org



Communiquer avec l'enseignant de votre enfant. Le premier jour

d'école, votre enfant sera renvoyé chez lui avec une lettre de son enseignant contenant ses coordonnées pour faciliter la communication. Si vous avez besoin de contacter l'enseignant de votre enfant pendant la journée scolaire, veuillez contacter le bureau principal au (718) 517-3169 pour laisser un message ou envoyer un courriel. Si vous essayez d'appeler un enseignant en dehors des heures de cours et qu'il ne répond pas, veuillez laisser un message expliquant la raison de l'appel, votre nom complet et votre numéro de téléphone et prévoir un délai de rappel. Tous les enseignants vous rappelleront dans un délai d'un jour scolaire. De plus, en cas d'urgence, veuillez appeler la directrice, Mme Amanda au (347) 964-3079.

Arrivée

Tous les étudiants entrent par l'entrée principale au 3901 White Plains Road.

- Arrivée anticipée - 7h30
- Arrivée régulière - 8h00
- Arrivée tardive - après 8h10

Congédiement

Tous les étudiants seront renvoyés par l'entrée principale au 3901 White Plains Road.

- Sortie régulière - 14h35 - 14h45
- Sortie du mardi - 13h30 - 13h45
- Sortie après l'école - 17h30

La sécurité de votre enfant est notre priorité absolue. •

Seuls les contacts approuvés seront autorisés à récupérer un enfant à la sortie.

Toute personne venant chercher un enfant doit être munie d'une pièce d'identité avec photo.

L'école vérifiera l'identité et la liste des contacts approuvés. Les bourses ne seront remises à personne sans pièce d'identité avec photo.

Partie I : MTSS

Qu'est-ce qu'un système de soutien à plusieurs niveaux (MTSS) ?

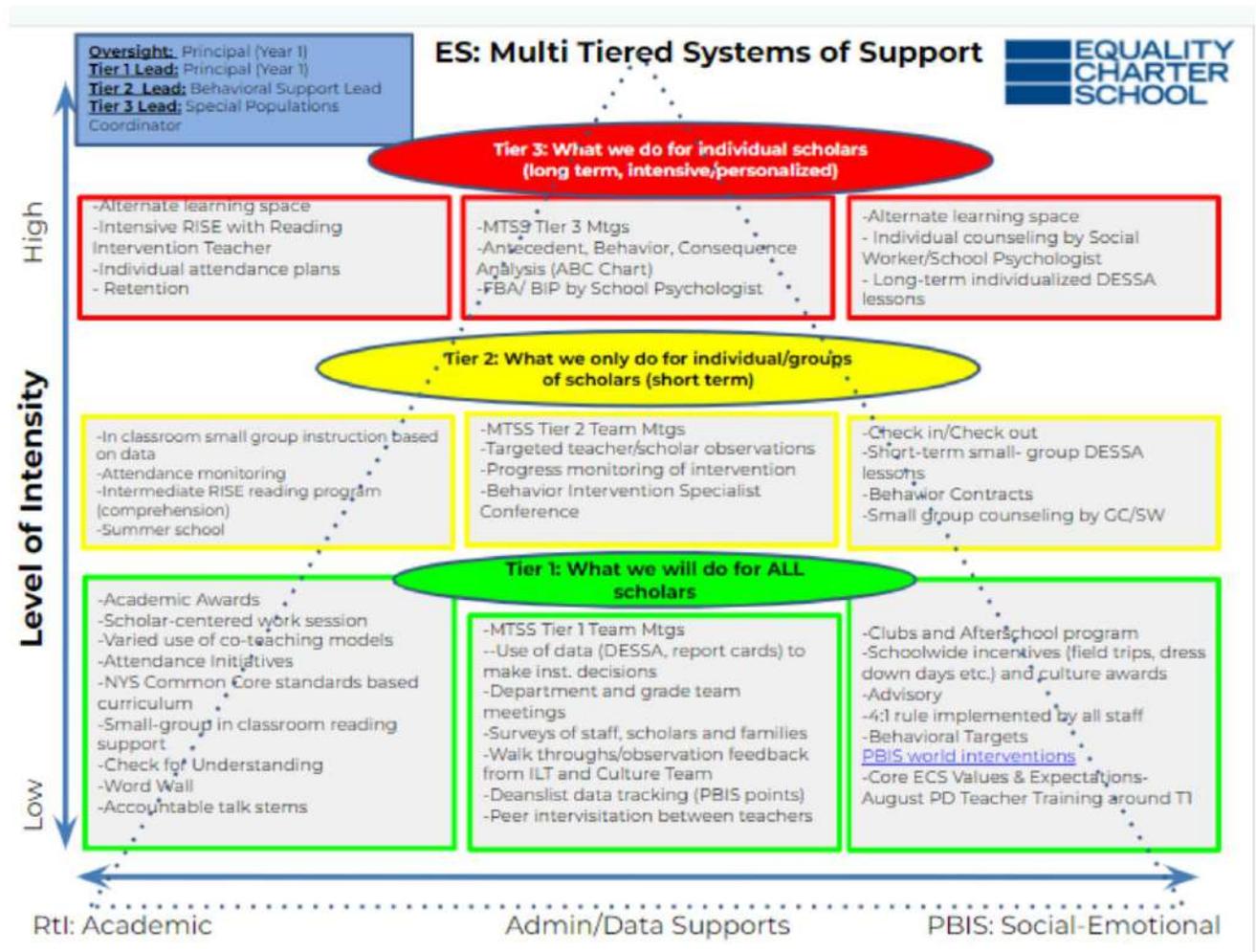
Le MTSS combine les pratiques de prise de décision fondées sur la prévention, le travail d'équipe et les données de la réponse à l'intervention (RTI) basée sur le milieu universitaire et les interventions et soutiens comportementaux positifs (PBIS) basés sur la culture.

L'objectif est toujours de fournir un soutien par le biais d'une approche à plusieurs niveaux.

- Soutien de niveau 1 au niveau du groupe entier. •

Soutien de niveau 2 aux petits groupes de chercheurs en plus du soutien continu de niveau 1 support.

- Les soutiens de niveau 3 sont fournis aux chercheurs individuels en plus des soutiens continus de niveau 1 et de tous les soutiens de niveau 2 en place.





Partie II : Les universitaires

Calendrier académique

Tous les événements scolaires et les dates d'enseignement (ex. fin de trimestre) seront publiés dans le calendrier des parents ES disponible sur notre site Web -

<https://www.equalitycharterschool.org/scholar-resources/> (faites défiler jusqu'en bas de la page).

Vous pouvez également ajouter ces informations à votre agenda Google grâce à une fonctionnalité disponible sur la page web ci-dessus.

Programme académique (pédagogique)

Les élèves de la maternelle et du CP de cette année auront accès à un enseignement en mathématiques, en lecture et en

Écriture, sciences, musique, mouvement (EPS) et apprentissage socio-émotionnel. Pour en savoir plus sur notre programme d'enseignement et les programmes de chaque matière, cliquez sur les liens ci-dessous.

• Mathématiques - [Eurêka au carré](#) •

Lecture et écriture - [Connaissances de base en arts du langage](#) • Sciences - [Sciences 21](#)

• [Musique](#)

• Mouvement (EP) •

Apprentissage socio-émotionnel - [DESSA](#)

Rapports d'étape et bulletins scolaires Des

rapports d'étape et des bulletins scolaires seront fournis à chaque élève afin que les familles aient une image claire des progrès de leur enfant.

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Rapport d'étape - Début octobre	Rapport d'étape - Fin janvier	Rapport d'étape - Fin avril
Bulletin scolaire - Début décembre	Bulletin scolaire - Début mars	Bulletin scolaire - Fin mai



Présence

Nous attendons des élèves qu'ils soient présents à l'école tous les jours, toute la journée. Si votre enfant est malade et doit être absent ou en retard, vous devez contacter le secrétariat avant le début des cours. Veuillez écrire à ESOffice@equalitycs.org ou appeler le (718) 517-3169.

Le personnel scolaire surveillera les informations suivantes : absences, retards et sorties anticipées. Nous surveillerons également les absences ou les retards non signalés au secrétariat avant la rentrée. Les absences et les retards peuvent être justifiés ou non (voir ci-dessous) :

Exemples d'absences excusées
Maladie avec un appel téléphonique ou un courriel à l'école le jour même ou un certificat médical
Le décès d'un membre proche de la famille (vérifié par le programme ou d'autres documents)
Une comparution devant un tribunal où la présence de l'enfant est requise
Célébration d'une fête religieuse
Exemples d'absences injustifiées
Rendez-vous chez le médecin pour un membre de la famille autre que l'enfant
Vacances en famille

Si votre enfant manque plus de 10 jours d'école, il risque de prendre du retard sur le plan scolaire et pourrait avoir besoin d'une intervention pendant l'école d'été. (Voir les critères de promotion).

*Retard/absence continue (plus de 5 fois par trimestre) : Un appel téléphonique du personnel et une réunion obligatoire avec les parents pour planifier un soutien supplémentaire afin de garantir que votre enfant arrive à l'école à l'heure.

*Retards/absences chroniques (plus de 10 fois dans un trimestre) : Documentation des retards/absences et mise en place d'un support de niveau 3 en collaboration avec les membres des équipes MTSS.



Dans les cas extrêmes où nous ne sommes pas en mesure de collaborer avec la famille pour mettre en place un plan visant à améliorer l'assiduité et l'arrivée à l'heure, nous pouvons demander une aide supplémentaire au Registre central de l'État de New York. Pour plus d'informations sur les mesures à prendre par les écoles si l'assiduité atteint le niveau de négligence éducative, veuillez cliquer [ici](#).

La négligence éducative est définie par l'État de New York comme l'échec d'un parent à assurer la fréquentation scolaire régulière de son enfant, il existe un motif raisonnable que les absences excessives de l'élève ont eu un effet négatif ou ont le potentiel imminent d'avoir un effet négatif sur les progrès scolaires de l'élève.

Jours de neige :

en cas de mauvaises conditions météorologiques, telles que de fortes chutes de neige, veuillez écouter les chaînes de télévision ou de radio locales pour obtenir des informations pertinentes concernant les fermetures d'écoles. Si les écoles publiques de la ville de New York sont fermées en raison de mauvaises conditions météorologiques, l'école élémentaire à charte Equality l'est également. De plus, Equality ferme parfois des écoles même lorsque le NYCDOE est ouvert. Les parents sont informés de ces fermetures et de ces retards de rentrée via le site web d'Equality et par un appel à toutes les familles d'Equality. Veuillez maintenir votre numéro de téléphone à jour dans PowerSchool en communiquant tout changement à notre bureau principal : ESOffice@equalitycs.org.

Devoirs - Objectif, processus et politique

NOTRE OBJECTIF

À l'école élémentaire Equality Charter, les devoirs, ou ce que nous appelons la pratique à la maison, contribuent à consolider les apprentissages. Nous pensons qu'il est important d'inculquer l'habitude de pratiquer et d'appliquer les compétences et les concepts appris pendant la journée, en dehors de la classe.

NOTRE PROCESSUS

Pour garantir que les devoirs qui nous sont assignés soient conformes à notre objectif, les étapes suivantes sont nécessaires :

- Les enseignants de la maternelle à la 2e année fourniront une liste des pratiques à domicile pour la semaine chaque Lundi.
- Des exercices de lecture à domicile seront assignés TOUS les jours. • Des exercices à domicile peuvent également être assignés en écriture, mathématiques, sciences, musique et/ou l'éducation physique.



- Chaque soir, la pratique à domicile durera entre 20 et 40 minutes.
- Les enseignants fourniront un retour hebdomadaire aux familles.
- Les enseignants concevront des mesures incitatives pour récompenser les élèves qui s'entraînent régulièrement à la maison.
- Les enseignants fourniront des engagements avant ou après l'école (aide supplémentaire) aux élèves qui ont du mal à s'entraîner à la maison.

NOTRE POLITIQUE

- La pratique à domicile est évaluée en fonction de la maîtrise de la norme NYS à laquelle elle est en rapport.
- Aucune pénalité de retard ne sera appliquée pour les exercices à domicile tant que tous les devoirs auront été faits avant la fin de la semaine.
- Les élèves de maternelle et de CP auront des engagements scolaires quotidiens pour rattraper les devoirs manqués. (Voir plus d'informations sous [Engagements avant ou après l'école.](#))

Politique de notation - Notation basée sur les normes. À l'ECES,

nous utiliserons la notation basée sur les normes de l'État de New York pour les classes de maternelle et de CP. Chaque trimestre, nous identifierons des normes spécifiques de l'État de New York selon lesquelles les performances des élèves seront évaluées. Les notes pour chaque norme de l'État de New York seront basées sur le niveau. Veuillez consulter la description de chaque niveau ci-dessous (une valeur numérique a été ajoutée pour faciliter la compréhension) :

- **Niveau 1** - Significativement en dessous des normes d'apprentissage du niveau scolaire, ce qui entraîne une compréhension incohérente des concepts et des compétences (0-54)
- **Niveau 2** - Satisfait partiellement aux normes d'apprentissage du niveau scolaire, présentant une compréhension initiale des concepts et des compétences (55-64)
- **Niveau 3** - Répond aux normes du niveau scolaire, démontrant une compréhension des concepts et des compétences (65-79)
- **Niveau 4** - Répond aux normes du niveau scolaire avec mention, démontrant une compréhension approfondie et cohérente des concepts et des compétences (80-89)
- **Niveau 5** - Répondre aux normes d'apprentissage du niveau scolaire avec mention très bien, démontrant la capacité de transférer des concepts et des compétences au-delà de la norme (90-100)



S'il vous plaît voir [cette vidéo](#) pour plus d'informations sur la notation basée sur des normes.

Évaluations de mathématiques, de lecture et d'écriture

Tous les élèves passeront des évaluations de lecture, d'écriture et de mathématiques pour identifier le soutien dont ils ont besoin en classe pour grandir et aider à déterminer la promotion.

Veillez consulter ci-dessous un lien vidéo pour en savoir plus sur les évaluations et les calendriers d'administration.

1. LECTURE - Early Bird ([Vidéo](#))- [Début d'année](#) (BOY), Milieu d'année (MOY) et Fin d'année (EOY)
2. LECTURE ET ÉCRITURE - CKLA (programme en classe) - Fin d'unité ou Domaine (EOU/M)
3. MATHÉMATIQUES - Eureka Squared (programme en classe) - Tickets thématiques, Observations du descripteur de réussite, EOU/M)

Politique de promotion et de rétention

Il est important de se rappeler que le passage en classe supérieure est une étape importante qui exige sensibilité et compréhension. Chaque enfant progresse à son propre rythme, et nous nous engageons à accompagner sa croissance et son développement à chaque étape.

Critères de promotion automatique : Un boursier qui répond aux trois critères

les catégories ci-dessous seront automatiquement promues au niveau scolaire suivant.

1. Notes du bulletin scolaire - L'étudiant a maîtrisé la norme NYS pour la matière dans son ensemble au niveau 3, 4 ou 5.
2. Évaluations Early Bird et Math - L'élève a atteint le niveau scolaire performances dans tous les domaines de référence en lecture de fin d'année (EOY).
3. Assiduité – Il y aura environ 176 jours de cours. Chaque élève DOIT maintenir un taux d'assiduité de 95 % ou plus (pas plus de 10 absences au total, justifiées ou non).

- Les performances des étudiants qui répondent à 2 des 3 critères sont La promotion est considérée comme incertaine. Le boursier devra assister à



Intervention de l'école d'été pour fournir du temps supplémentaire pour répondre aux normes de ce niveau scolaire.

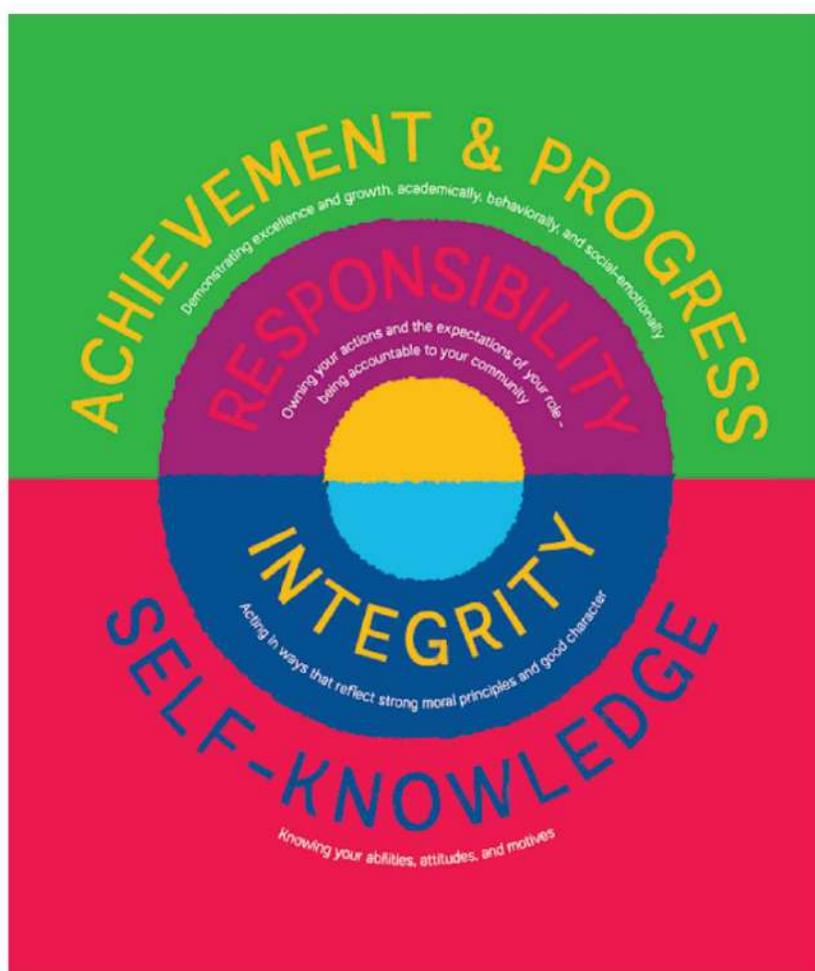
- Les performances scolaires qui ne répondent qu'à 1 des 3 critères sont La promotion est considérée comme douteuse. L'élève devra peut-être redoubler sa classe afin de disposer de plus de temps pour maîtriser les normes de cette classe.

Partie III : La culture scolaire

Les valeurs de notre école

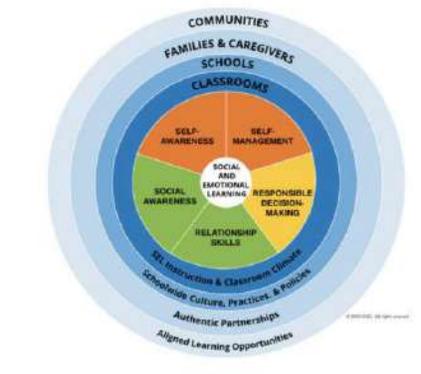
À l'ECS, nous sommes convaincus que nos valeurs fondamentales sont le fondement de tout travail au sein de notre communauté. Cela signifie que le personnel et les chercheurs doivent s'engager à les incarner CHAQUE JOUR ! Les chercheurs bénéficieront d'un soutien positif pour avoir démontré nos valeurs fondamentales, notamment des points SOAR.

Lorsque les chercheurs s'efforcent de démontrer ces valeurs, ils recevront un retour d'information qui honore leur dignité et leur humanité.



Soutien socio-émotionnel : nous

croions qu'il est important d'accompagner l'enfant dans sa globalité, notamment en développant ses compétences socio-émotionnelles (CES) qui lui permettent de mieux se connaître, d'interagir positivement avec les autres et de transmettre les valeurs de notre école. Ce travail se déroule quotidiennement en classe, notamment pendant les séances de conseil (voir ci-dessous). Nous utilisons DESSA pour évaluer le niveau de compétences socio-émotionnelles des élèves, puis dispensons des cours de CES, suivons leurs progrès et célébrons leurs réussites. Ce travail s'appuie sur le cadre CASEL, axé sur les liens et la collaboration entre la classe, l'école, la famille et la communauté.



Le conseil

est un moment consacré au développement des compétences socio-émotionnelles de nos élèves et constitue un élément essentiel de notre programme de la maternelle à la terminale. À l'ECES, le conseil a lieu quotidiennement, à plusieurs reprises.

- [Réunion du matin](#) - La réunion du matin donne le ton parfait pour la journée

À venir. Chaque élève reçoit un accueil chaleureux lors de la réunion du matin, ce qui lui permet de se sentir apprécié et intégré dès le début. Cela favorise également un fort sentiment d'appartenance au sein de la classe, instaurant une certaine prévisibilité et une routine, tout en fournissant un plan d'action clair pour la journée. La majorité des activités de la réunion du matin seront issues du programme DESSA.

- Pleine conscience - La pleine conscience est conçue pour aider les étudiants à

Après le déjeuner et la récréation, nous nous remettons en forme pour nous préparer à nouveau à l'apprentissage en classe. Ce temps comprendra des exercices de respiration, de méditation et de réflexion silencieuse pour améliorer la concentration.



- Lecture à voix haute et activité - Lecture à voix haute et activité aide les élèves à établir des liens plus étroits avec la manière dont nous pouvons tirer des leçons des histoires et du monde qui nous entoure pour accroître nos propres compétences socio-émotionnelles.
Les étudiants s'engageront dans un travail qui rassemble leur objectif du jour et les valeurs de notre école.
- Conseil du Cercle communautaire - Le conseil du Cercle communautaire est un moment pour
Notre communauté scolaire se réjouit de célébrer les réussites et les progrès, de collaborer sur les points à améliorer, d'annoncer les anniversaires, etc. Les réunions de conseil communautaire auront lieu le lundi ou le premier jour de chaque semaine. Mieux encore : chaque semaine, les familles d'une cohorte seront invitées à rejoindre les cercles communautaires, sous la direction de leurs enfants. (Les familles des élèves fêtant un anniversaire cette semaine seront également invitées à se joindre à nous.)

Loi sur la dignité pour tous les étudiants

La loi de l'État de New York sur la dignité pour tous les élèves (DASA) vise à offrir aux élèves des écoles primaires et secondaires publiques de l'État un environnement sûr et favorable, exempt de discrimination, d'intimidation, de moqueries, de harcèlement et de brimades, que ce soit dans l'enceinte de l'établissement, dans un bus scolaire ou lors d'une activité scolaire. L'égalité est inscrite dans la loi sur la dignité.

Coordonnateur de la Loi sur la dignité (« DAC »)

Le spécialiste de l'apprentissage socio-émotionnel est notre coordinateur officiel de la loi sur la dignité, ESSEL@equalitycs.org. ~~Le DAC sera formé à la~~ gestion des relations humaines dans les domaines couverts par la loi sur la dignité (race, couleur, poids, origine nationale, groupe ethnique, religion, pratique religieuse, handicap, situation économique, orientation sexuelle, genre et sexe). Le DAC est l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives à la loi sur la dignité au sein d'Equality et veille à ce que tous les élèves bénéficient d'un climat scolaire sûr, encourageant et positif, exempt de harcèlement ou de discrimination pour les motifs décrits ci-dessus. Tout incident de harcèlement ou d'intimidation peut être signalé au DAC, au directeur général ou au directeur. Les signalements doivent être effectués dans les meilleurs délais.

Les membres du personnel témoins ou ayant connaissance d'un incident de harcèlement ou d'intimidation doivent le signaler au directeur dans un délai d'un jour. Toutes les plaintes feront l'objet d'une enquête conformément aux politiques et réglementations en vigueur. Si, après une enquête appropriée, l'école constate que cette politique a été violée,



En cas de violation, des mesures correctives seront prises conformément aux politiques et règlements de l'école, au Code de discipline et aux lois et règlements applicables.

Santé et bien-être - Politique alimentaire. La nutrition et la

santé des élèves sont une préoccupation majeure à l'ECS. De mauvaises habitudes alimentaires peuvent nuire aux résultats scolaires en provoquant, entre autres, un manque de concentration, une baisse d'endurance et/ou des crises de colère, et bien sûr, des conséquences à long terme sur la santé. Afin de limiter la consommation d'aliments à faible valeur nutritive, cette politique a été mise en place. Les aliments et boissons apportés à l'école doivent respecter les recommandations alimentaires et protéger la santé et la sécurité des élèves.

*Il y aura des occasions spéciales telles que des événements de célébration d'anniversaire pour toute l'école qui dérogeront à cette politique - il s'agit de modération, pas d'élimination complète.

- Les élèves sont fortement encouragés à apporter des collations saines telles que des fruits, des légumes, du fromage, du yaourt et/ou des crackers. • Les élèves ont accès à des options de déjeuner saines par l'intermédiaire de l'école. Pas de restauration rapide, de chips, de bonbons ou de friandises de l'extérieur. • L'école enseignera aux élèves des choix alimentaires plus sains et la modération lorsque l'école fournit ces articles comme friandises. • Les élèves ne peuvent boire/apporter que de l'eau, du lait ou du jus pur à boire à repas.
- Les élèves peuvent apporter une bouteille d'eau avec eux en classe et boire de l'eau pendant le cours - ce qui facilite le nettoyage des déversements. • L'école fournira l'accès à des fontaines à eau (les élèves peuvent (ils remplissent également leurs bouteilles).
- Les étudiants ne peuvent pas partager ou échanger de la nourriture avec d'autres étudiants (en raison de allergies et problèmes médicaux possibles).

IMPORTANT : En raison d'allergies, les ARACHIDES et les NOIX sont INTERDITES SUR LE CAMPUS. Veuillez vérifier l'étiquette de tout aliment afin de vous assurer qu'il est fabriqué dans une usine sans noix. Laissez l'étiquette sur l'aliment afin que le personnel scolaire puisse également la vérifier pour plus de sécurité.



Célébrations d'anniversaire

L'anniversaire de chaque enfant est important et nous souhaitons vous aider à en faire un jour spécial pour le vôtre. Nous tenons également à souligner que de nombreux enfants souffrent d'allergies alimentaires, que toutes les familles n'ont pas les moyens d'offrir des friandises à toute une classe, que certaines familles ne fêtent pas les anniversaires et que certains de nos élèves fêtent leur anniversaire pendant l'été, alors que leurs camarades ne sont pas à l'école avec eux. Avec tout cela à l'esprit, veuillez consulter notre politique sur les célébrations d'anniversaire :

Célébration approuvée par l'école (Veuillez nous informer si votre famille ne célèbre pas les anniversaires)

Mois de : Une

fête de crème glacée ou de sucettes glacées sera organisée pour tous les membres du personnel et les étudiants célébrant un anniversaire.

*Nous vous informerons de la date de la fête d'anniversaire mensuelle et du nombre d'élèves fêtant leur anniversaire ce mois-ci. Vous pouvez apporter des boissons ou de la nourriture supplémentaires ce jour-là pour célébrer votre enfant.

Veuillez consulter la réglementation concernant les aliments et boissons extérieurs :

- Eau ou jus 100 %
- Collations

aux fruits, bretzels, craquelins, fruits, gelée ou coupes de pudding

Semaine de :

Les anniversaires seront annoncés chaque semaine lors du conseil du cercle communautaire

- La communauté chantera et dansera pour célébrer.
- Les anniversaires d'août seront annoncés le premier jour d'école.
- Les anniversaires de juillet seront annoncés lors du dernier conseil du cercle communautaire de l'année.

Jour de :

Les étudiants et le personnel fêteront leur anniversaire lors de leur réunion consultative matinale le jour de leur anniversaire ou le jour le plus proche de leur anniversaire.

- Les familles sont invitées à rejoindre la classe de 8h à 8h30.
- Les élèves peuvent porter une tenue spéciale pour leur anniversaire (assurez-vous de consulter le (politique de tenue vestimentaire décontractée/élégante de l'école, dans la section sur l'uniforme)

Ils recevront également les cadeaux suivants du magasin de l'école :

- Couronne, autocollant et bracelet

*Aucune nourriture ni boisson supplémentaire ne sera autorisée en classe. Les familles peuvent fournir un sac-cadeau contenant des articles tels que des petits jouets, des livres, des autocollants ou des crayons à distribuer en fin de journée. Les bonbons sont interdits dans les sacs-cadeaux, car nous souhaitons promouvoir une bonne hygiène bucco-dentaire.



Politique générale sur les uniformes - Pas de jupes de la

maternelle à la 5e année Toutes les familles de la maternelle et de la 1re année seront invitées à fournir une paire supplémentaire de sous-vêtements propres, un bas et un haut en cas d'accident.

Equality's Uniform K-12, Update July 2025					
	Tops	Bottoms	Footwear	Accessories	PE Uniform
Grades K-2	<p>Required daily: Flynn & O'Hara ECS Logo t-shirt or any ECS provided logo t-shirt (t-shirts can be short or long sleeve)</p> <p>Optional over logo t-shirt:</p> <ul style="list-style-type: none"> Crewneck sweatshirt (no hood) Button-down sweater Long sleeve fleece jacket. 	<p>Flynn & O'Hara ECS Logo Items:</p> <ul style="list-style-type: none"> PE shorts or sweatpants <p>If not purchasing from Flynn & O'Hara</p> <ul style="list-style-type: none"> ALL Navy Blue sweatpants or shorts 	<p>Footwear must be closed-toed and have a full back. This includes sneakers, boots, or other shoes, as long as both the toes and heels are fully covered.</p>	<p>Any vendor:</p> <ul style="list-style-type: none"> Hair wraps - ny solid color Stockings Socks Ties 	Same as everyday uniform

Si vous avez besoin d'aide pour que votre enfant réponde aux attentes en matière d'uniforme, veuillez contacter le bureau principal à ESOffice@equalitycs.org ou appelez le (718) 517-3169.

Journées habillées ou décontractées :

les étudiants auront l'occasion de se déguiser ou de se déshabiller. Nous souhaitons que tous les étudiants et leurs familles se sentent à l'aise pour s'exprimer, tout en veillant à soutenir au mieux les étudiants dans leurs activités quotidiennes.

Pour les jours d'habillage ou de déshabillage, assurez-vous que votre enfant peut toujours confortablement :

- S'asseoir en croix sur le sol (rien de trop court ; si vous portez une jupe ou une robe, un short en dessous ; rien de trop serré qui pourrait se déchirer) • Courir et jouer pendant la récréation (pas de talons ni de chaussures sans dos ; pas de spaghetti sangles ou ventres)
- Les vêtements ne doivent pas être transparents. •
- Aucun masque n'est autorisé.



Liste des doyens (points SOAR)

À l'ECES, tout le personnel saisira chaque occasion de reconnaître les comportements positifs qui correspondent aux valeurs de notre établissement. Les élèves surpris à s'élever comme un aigle de l'égalité gagneront des points SOAR. Les élèves de la maternelle à la 5e année gagneront des points sur Class DOjo et les élèves de la 3e à la 5e année gagneront des points sur DeansList. L'accumulation de points peut donner lieu à des récompenses, privilèges, événements, activités et voyages plus importants tout au long de l'année.

Des points SOAR peuvent être attribués pour :

- Démonstration des valeurs de l'ECS dans tous les domaines de l'école •
Assiduité parfaite et arrivée à l'heure
- Achèvement complet des devoirs •
Grands actes de gentillesse

Suivi des données comportementales

Liste des doyens

DeansList est une plateforme logicielle qui simplifie la gestion de programmes tels que les systèmes d'intervention comportementale positive pour les établissements scolaires. DeansList permet au personnel d'attribuer et de suivre des points positifs lorsque les élèves adoptent des comportements conformes à nos valeurs, ainsi que de signaler les comportements négatifs nécessitant une prise en charge de niveau 1 par l'enseignant/le personnel ou un soutien plus ciblé de niveau 2 par un spécialiste du soutien comportemental, un doyen ou un administrateur. Les familles auront accès aux notes et aux orientations figurant sur le profil de leur enfant.

Interventions gérées par le personnel

Les références DeansList gérées par le personnel sont complétées par les membres du personnel qui souhaitent documenter le comportement d'un élève et/ou l'intervention qui peut se produire dans la salle de classe avec le simple soutien d'un enseignant, d'un assistant d'enseignement ou d'un assistant scolaire.

Interventions gérées par le bureau

Les références DeansList gérées par le bureau sont complétées par les membres du personnel qui souhaitent documenter le comportement d'un chercheur, les multiples interventions tentées qui ont échoué et demandent donc le soutien des niveaux 2 et 3.



Équipe MTSS qui peut inclure l'assistant pédagogique DESSA, le travailleur social, le psychologue scolaire, le directeur des services scolaires et/ou le directeur.

Intervention à plusieurs niveaux

Ce guide présente notre processus d'intervention pour tous les comportements négatifs et problématiques. Les autres comportements négatifs non mentionnés dans ce guide sont traités dans notre Code de conduite. L'école élémentaire Equality Charter se réserve le droit d'utiliser toute intervention mentionnée dans ce manuel ou dans le Code de conduite en réponse à tout comportement négatif ou problématique perturbant l'environnement d'apprentissage ou créant un environnement scolaire dangereux pour les élèves et le personnel. (Voir l'annexe A)

Pour soutenir les élèves qui se montrent agressifs physiquement, quelle que soit leur forme, l'ECES utilisera des techniques de prévention et d'intervention de crise pour désamorcer l'incident et assurer la sécurité de toutes les parties. Votre enfant pourra ainsi être rapidement retiré de cet environnement dangereux, afin que le personnel puisse s'assurer qu'il est en sécurité.

La sécurité de l'enfant, des autres élèves et du personnel concerné. Pour plus d'informations sur la désescalade, n'hésitez pas à consulter la section « Crisis Prevention Institute » (Institut de prévention [des crises](#)).

Engagements avant et après l'école

Les gardes avant et après l'école auront lieu par tranches de 10 minutes (jusqu'à 60 minutes) et auront lieu quotidiennement. Les familles seront informées de la nécessité d'une intervention après l'école au moins un jour de classe à l'avance afin qu'elles puissent adapter les horaires de ramassage.

Raisons pour lesquelles les élèves peuvent être programmés pour des engagements après l'école :

- aide à la pratique à domicile
- un soutien scolaire supplémentaire
- Soutien socio-émotionnel supplémentaire

Espace d'apprentissage alternatif

Notre objectif est de garantir que les élèves soient présents en permanence dans leur environnement d'apprentissage en classe. Cependant, nous reconnaissons qu'un élève peut parfois avoir besoin de se calmer, de réfléchir à son comportement et de bénéficier d'un soutien individuel en dehors de la salle de classe, loin des distractions et des situations stressantes.



Déclencheurs possibles. En cas de besoin, l'ECES mettra à disposition un espace d'apprentissage alternatif (EAA). L'objectif de l'EAA est de permettre à l'élève de se ressourcer et de se recentrer afin de pouvoir réintégrer la classe le plus rapidement et en toute sécurité possible. L'EAA n'est pas considérée comme une suspension. Les parents seront contactés avant la fin de la journée où leur enfant se verra attribuer un EAA.

Suspension à l'intérieur de l'école/Suspension hors de l'école/Suspension à long terme.

Nous espérons

que les élèves ne présenteront jamais un comportement dangereux nécessitant une suspension, mais nous souhaitons que les familles soient informées de la procédure et de leurs droits. Veuillez consulter le Code de conduite pour plus d'informations sur les suspensions.



Politiques supplémentaires

Politique relative à l'utilisation

des toilettes Nous comprenons que l'apprentissage de la propreté marque une étape importante dans le parcours de croissance d'un enfant.

Bien que nous encourageons vivement tous les élèves de maternelle à devenir propres, chaque enfant suit son propre cheminement dans le développement de ses compétences en matière d'hygiène personnelle. Notre approche pour accompagner les élèves qui ne sont pas encore parfaitement propres sera axée sur la patience, la compréhension, la sensibilité et le respect.

Nous travaillerons avec les familles pour soutenir la maîtrise indépendante de l'apprentissage de la propreté afin de soutenir l'utilisation d'une approche MTSS :

- Niveau 1 (fourni en groupe entier) • Toutes les familles seront invitées à donner leur avis sur le plan d'utilisation des toilettes de leur enfant, y compris les mots de vocabulaire utilisés autour des toilettes et s'il existe des normes culturelles à la maison qui peuvent différer de l'environnement scolaire

- Les heures de toilettes seront intégrées à notre emploi du temps quotidien - visuels de les routines seront publiées
- Pendant la lecture à voix haute, nous lirons des livres sur la toilette et inclurons des livres d'images sur la toilette dans notre bibliothèque de classe. • Les éloges positifs seront au centre des encouragements concernant la toilette. • Les compétences en matière de lavage des mains seront renforcées. • Il sera demandé à toutes les familles de fournir au moins un ensemble de vêtements supplémentaire - il sera rappelé aux familles d'en envoyer un de remplacement.

- Niveau 3 (accompagnement individuel) • Enregistrements à l'arrivée, avant et après les collations/repas, transition et avant le renvoi, fournir des rappels fréquents (seront ajoutés au plan de toilette)
- En cas d'accident, les conversations autour de leur plan de toilette se dérouleront en privé. • Un membre du personnel sera disponible pour superviser directement un enfant depuis la porte de la salle de bain où il pourra entrer rapidement dans les toilettes pour fournir de l'aide, notamment pour s'essuyer, changer de vêtements souillés, mettre des vêtements propres - notre objectif est de limiter les interactions 1:1 et de fournir plus d'un adulte pour le soutien.



- Il peut être nécessaire de consulter notre infirmière scolaire et le médecin traitant de votre enfant si aucun progrès n'est réalisé en matière de propreté.

Pour plus d'informations sur la réglementation du NYSED concernant l'utilisation des toilettes, [veuillez cliquer ici.](#)

Infirmière scolaire et médicaments

Nous sommes fiers de compter à l'ECES une infirmière scolaire dévouée, issue du ministère de la Santé. Notre infirmière veille à la santé et au bien-être de tous les élèves tout au long de la journée scolaire.

Rôle de l'infirmière :

Notre infirmière scolaire joue un rôle essentiel dans la prestation de services de santé, la promotion d'un environnement scolaire sain et la satisfaction des besoins de nos élèves en matière de santé. Elle est formée pour gérer divers problèmes de santé et urgences pouvant survenir pendant les heures de cours.

Les familles peuvent contacter l'infirmière par les canaux suivants :

Téléphone : Appelez l'école et composez le - x1110

Courriel : ESNurse@equalitycs.org

Si votre enfant a besoin de médicaments pendant les heures de classe, l'infirmière scolaire l'assistera en lui administrant les médicaments. Cependant, aucun médicament ne peut être administré sans le formulaire « Administration de médicaments » ([cliquez ici](#) pour en obtenir un exemplaire). Ce formulaire doit être rempli par un professionnel de santé. Les familles peuvent en obtenir un exemplaire en appelant ou en se rendant à l'école. Cette politique et l'obligation d'avoir un formulaire au dossier s'appliquent à tous les médicaments, y compris l'aspirine, le paracétamol et les autres médicaments en vente libre. Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine. Le personnel de l'école n'est PAS autorisé à administrer des médicaments.



Excursions sur le terrain

Les familles signeront un [« bon de permission de marcher »](#) au début de l'année scolaire pour permettre aux élèves d'être emmenés hors du campus pour se promener dans notre quartier (c'est-à-dire pour ramasser des feuilles à l'automne).

Il y aura également des trajets à pied plus longs (par exemple, vers le parc Gun Hill) et des trajets nécessitant un transport scolaire (par exemple, vers la bibliothèque d'Eastchester). Pour ces trajets, nous enverrons à chaque enfant une autorisation individuelle précisant notre localisation, nos moyens de transport et toute autre information.

Nous espérons que les familles pourront encadrer au moins une sortie scolaire par an !

Les familles **ayant**

recours à l'informatique ont signé le contrat d'utilisation des technologies et des ordinateurs lors de l'inscription de leur enfant. Vous trouverez une copie de ce [contrat. ici.](#)

Communiqué de presse

Les familles ont signé le formulaire de décharge de presse pour autoriser ou non la diffusion de photographies et de vidéos de leur enfant dans le cadre de promotions pour l'école, y compris sur l'utilisation des comptes de médias sociaux approuvés par l'école.

Guide de transport : L'école à

charte Equality s'engage à fournir un transport sûr et fiable à tous les élèves admissibles.

Le guide ci-dessous décrit les options de transport, les critères d'admissibilité, les responsabilités familiales et les politiques, conformément aux directives du Département de l'Éducation de la ville de New York.

[Guide des transports ECES](#)

[Guide des transports du Département de l'Énergie de New York](#)

Surveillance vidéo

La vidéosurveillance permet de surveiller l'activité sur le terrain de l'école afin de mieux protéger la santé, le bien-être et la sécurité des élèves, du personnel et des visiteurs.



La surveillance constitue un moyen de dissuasion efficace contre les comportements inappropriés et un facteur important de protection des biens de la division scolaire. Ce système ne remplace pas la vigilance constante du personnel de surveillance et de sécurité de l'école.

Les administrateurs scolaires doivent veiller à ce que la diligence raisonnable soit observée dans le maintien de la sécurité générale du campus.

Emplacement, fonctionnement et contrôle des caméras •

L'emplacement des caméras est limité aux zones publiques. • Les zones choisies pour la surveillance doivent être celles où la surveillance constitue un moyen de dissuasion nécessaire et viable.

- Les caméras ne surveilleront pas les zones où les gens ont une attente raisonnable de confidentialité (par exemple, les vestiaires et les toilettes).
- Les caméras de surveillance doivent être utilisées pour dissuader le vol, la violence, le vandalisme, ou d'autres failles de sécurité.
- Seul le personnel autorisé doit avoir accès au fonctionnement du moniteur contrôles.
- Le système de vidéosurveillance peut fonctionner 24 heures sur 24, 365 jours par an, à la seule discrétion de l'École. La vidéosurveillance peut être suspendue à tout moment, avec ou sans préavis.

Protection des informations et divulgation

Sécurité et conservation des enregistrements •

Les enregistrements ne doivent pas être divulgués, sauf conformément à la présente politique et aux lois nationales et fédérales. Divulgation de la surveillance

Les dossiers doivent être conservés selon le principe du besoin de savoir afin de se conformer aux objectifs de la politique de l'école, notamment la promotion de la sécurité des élèves et du personnel, la protection des biens de l'école, la prévention des activités criminelles et l'application des règles et politiques de l'école. • Seules les personnes

autorisées par le directeur exécutif ou son représentant,

Le directeur/son représentant, le directeur adjoint/son représentant ou le directeur des opérations du district/son représentant auront accès aux enregistrements.

- Copies d'enregistrements d'incidents faisant l'objet d'enquêtes, de procédures judiciaires, ou les audiences de procédure régulière doivent être reportées jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Utilisation des informations collectées



- La vidéosurveillance peut être utilisée pour les enquêtes et les procédures liées aux auditions des forces de l'ordre, des universitaires et des employés. Les vidéos utilisées comme preuves aux fins susmentionnées ne peuvent être modifiées.
- Les enregistrements vidéo/ films des universitaires peuvent être considérés comme faisant partie du dossier d'un universitaire. dossier scolaire et, par conséquent, la loi fédérale sur les droits à l'éducation et la confidentialité (FERPA) peut s'appliquer.
- Une bande vidéo d'événements sportifs, de concerts et de pièces de théâtre ne détient pas la même confidentialité car il s'agit d'événements publics et donc visibles.

Annexe A : Réponse au comportement Tableau d'intervention

L1 - Comportements problématiques

- Déambulation dans la classe pendant l'instruction : l'enfant n'est PAS en mesure de s'apaiser lui-même en raison de besoins sensoriels, dysrégulation émotionnelle ou besoins autrement indiqués dans le PEI de l'enfant
- Ne pas suivre la règle du micro unique : parler sans son tour •
- Dormir/Refus de travailler : PAS parce que l'enfant se sent malade •
- Tambours/tapotements bruyants sur les bureaux qui perturbent l'enseignement • Jouer avec des objets qui perturbent la concentration : PAS avec des jouets à agiter • Transitions inappropriées : ne pas nettoyer l'espace, courir, parler, ne pas faire face vers crier pendant les transitions
- Pleurer ou crier si fort que l'élève perturbe l'apprentissage •
- Malhonnêteté mineure en classe : ne pas faire preuve d'intégrité •
- Vandalisme mineur : tout ce qui peut être remplacé, c'est-à-dire papier, crayon, crayons de couleur • Grossièretés envers les enseignants ou les autres élèves : NON dues à une dysrégulation émotionnelle • Non-conformité : lorsqu'un élève ne suit pas les directives, les règles ou les attentes après qu'elles ont été clairement communiquées, NON en raison de retards de développement ou cognitifs ou de difficultés ou de besoins de traitement. • La non-conformité comprend, sans s'y limiter :
 - Ignorer des directives simples ■
 - Continuer l'activité préférée lorsqu'on lui demande de faire la transition ■ Dire « non » ou « je ne veux pas » aux demandes de routine ■ S'éloigner lorsqu'on lui donne une instruction ■ Audition sélective : répondre à certaines demandes mais pas à d'autres ■ Tester les limites avec de nouvelles règles et attentes ■
 - Refus émotionnel : pleurer, faire une crise lorsqu'on lui demande de faire quelque chose, résistance passive
 - Assis mais ne participant pas : le travail scolaire n'est PAS terminé ■ Conformité lente ■ Oubli des instructions immédiatement après les avoir reçues • Fugue : Tentative de courir en dehors de la zone désignée, sans succès

L1 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux

*Les interventions doivent être effectuées par le membre du personnel témoin du comportement.

Il n'est PAS nécessaire qu'ils se produisent dans un ordre séquentiel, utilisez votre jugement professionnel en fonction du comportement.*

- Indices non verbaux : signaux silencieux ou gestes utilisés pour rediriger le comportement de l'élève ou communiquer les attentes sans interrompre l'instruction ou attirer l'attention sur l'élève. Par exemple, le doigt sur les lèvres pour le silence, le signe de la main, le contact visuel, l'expression du visage, les gestes.

- Proximité de l'élève : positionnement du corps, rapprochement de l'élève de l'enseignant pendant un certain temps du temps ou l'enseignant se rapprochant de l'élève. •

Redirection : doit être rapide et silencieuse afin de préserver la dignité de l'élève. • Indices verbaux :

reformulation des attentes et narration positive (par exemple, j'aime la façon dont vous êtes assis). • Réapprendre l'attente : revenir explicitement en arrière et enseigner à l'élève quel est le comportement ou la règle correct, plutôt que de simplement lui dire d'arrêter le mauvais comportement. (modélisation, explication du « pourquoi », pratique et vérification de la compréhension). Au lieu de dire « arrête de courir », essayez « marche à pieds », en insistant sur le comportement que vous attendez. Changement de siège : signifie déplacer un élève vers un autre endroit de la classe pour l'aider à mieux réussir et réduire les distractions ou les perturbations. Les changements de siège peuvent être temporaires ou permanents, stratégiques et avoir des attentes claires. • Conférence élève/enseignant : offrir des choix, pas plus de deux options. • Le personnel a fourni des jouets sensoriels ou des jouets à fidget : donner à l'élève un outil spécifique pour l'aider.

s'autoréguler et se concentrer sans déranger les autres, en veillant à inclure l'élève dans le processus de prise de décision (pas plus de deux options à la fois). • Les Fidgets approuvés incluent, sans s'y limiter :

- Balle anti-stress à main (doit pouvoir tenir dans la main de l'enfant) ■ Cubes anti-stress ■ Pâte thérapeutique ■ Jouets emmêlés ■ Anneaux anti-stress
- Carrés de tissu texturé ■ Boules Koosh
- Pierres lisses
- Bijoux à mâcher ■ Coussinets lestés



- Autres stratégies dans le cadre du PRIM (Manuel d'intervention pré-référence) Voir Nazaret pour copie selon les besoins
- Pratiques réparatrices : approches axées sur la réparation des préjudices et la reconstruction relations et aider les chercheurs à comprendre l'impact de leurs actions sur les autres, plutôt que de simplement leur donner des conséquences, c'est-à-dire des conversations réparatrices, des lettres d'excuses et des médiations entre pairs.

Implication de la famille : •

Contact avec la famille : appel téléphonique en fin de journée. L'enseignant appelle l'élève parent/tuteur après les heures de classe pour discuter de l'incident de comportement et travailler ensemble pour soutenir l'enfant, vous ne voulez pas perturber l'élève en le faisant à midi.

Soutien supplémentaire, si les comportements se produisent plus de deux fois au cours d'une semaine scolaire complète (5x) : • Contact avec la famille : en personne, par téléphone ou Zoom en fin de journée • Observation par le personnel de soutien socio-émotionnel : uniquement si les comportements se répètent pendant plusieurs jours

- Documentation sur DeansList pour surveiller les besoins de support supplémentaires

L2 - Comportements problématiques

- Lancer des objets en classe : lancer, lancer ou jeter délibérément tout objet dans l'environnement de la classe, quelle que soit sa taille ou son intention, en raison d'une explosion émotionnelle, c'est-à-dire des crayons, des gommes, du papier, des livres, des marqueurs, des ciseaux, des chaises, des bouteilles d'eau, des jouets, des objets de manipulation, des sacs à dos, etc.

- Gestes ou langage inappropriés : jurons verbaux/non verbaux, baisers, tâtonnements, tenir la main sans y être invité (pas dans une file d'attente à l'école), causer de l'inconfort et/ou de la sécurité •

Interactions sociales négatives et inappropriées avec les pairs et/ou le personnel : Tout ce qui crée une division, de l'embarras, un préjudice émotionnel, de l'ostracisme, crée un environnement hostile, c'est-à-dire des insultes, des instigations, des railleries, de la honte corporelle, de la honte culturelle, etc.

- Refus de suivre les instructions : Refus répété et/ou perturbation du cours en raison de explosion émotionnelle

- Combats ludiques de la maternelle à la 2e année : lutte, combat à l'épée simulé, mouvements de ninja, combats de chatouilles, poursuite, plaquage, airboxing, mouvements inspirés des jeux vidéo • Agression physique et bagarres : jeu brutal qui s'intensifie, devient agressif, conduit à un comportement physique intensifié et franchit la ligne qui devient dangereuse ou inappropriée avec une perte de limites qui entraîne des dommages.

- Vandalisme mineur

- Écriture/coloriage sur les meubles, le sol, les murs et autres objets • Déchirer du papier • Vol (moins

de 50 \$) : comprend le fait de prendre des objets d'autres élèves ou des biens de l'école • Malhonnêteté persistante/perturbatrice : mensonges ou malhonnêteté répétés qui continuent après les interventions initiales et interfèrent de manière significative avec l'apprentissage en classe, les relations ou les processus scolaires, c'est-à-dire blâmer quelqu'un d'autre pour quelque chose que vous avez fait, dire que quelque chose est vrai alors que ce n'est pas le cas.

- Fuite de la salle de classe : Tenter de courir dehors et réussir _____
de la zone désignée; reste sur le campus

Les comportements suivants doivent être gérés avec le soutien supplémentaire de l'école

Psychologue et assistante sociale scolaire :

- Toucher des adultes et d'autres élèves de manière inappropriée (toucher sans danger, toucher dangereux)
Toucher : tout contact physique qui viole les limites personnelles, met autrui mal à l'aise ou implique des parties intimes du corps. (Géré avec l'aide d'un psychologue scolaire et/ou d'un travailleur social)

- Toucher dangereux
 - Parties intimes ■
 - Attouchements non désirés ■
 - Contact violent
 - Câlins inappropriés ■ Toucher des adultes de manière inappropriée • Toucher en toute sécurité
 - High Fives, poings croisés ■ Brèves accolades latérales ■
 - Poignées de main
 - Aider quelqu'un à se relever ■ Lui donner une tape dans le dos

- Agression physique et bagarres : jeu brutal qui s'intensifie, devient agressif, conduit à un comportement physique intensifié et franchit la ligne qui devient dangereuse ou inappropriée avec une perte de limites qui entraîne des dommages.

L2 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux

Les interventions doivent être réalisées par le membre du personnel témoin du comportement. Elles ne doivent pas nécessairement se dérouler dans un ordre séquentiel ; faites appel à votre jugement professionnel en fonction du comportement.

- Rencontres individuelles avec un membre de l'équipe Bien-être émotionnel pour coaching/résolution de problèmes
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de comportement (contrat de comportement de l'étudiant) • Pratiques réparatrices pour réparer le préjudice (avec le personnel ou l'étudiant qui a subi un préjudice) pour eux)
- Documentation des interventions et des progrès (DeansList) • Interventions comportementales basées sur PRIM (Plan d'intervention pré-orientation) • Stratégies DESSA pour réapprendre les compétences de régulation émotionnelle



- Conséquences naturelles (nettoyage du vandalisme, restitution des objets volés, etc.) • Collaboration avec le coordonnateur des populations spéciales, le travailleur social et/ou Psychologue scolaire pour le coaching/la résolution de problèmes • Engagement après l'école ou le déjeuner avec des pratiques réparatrices (engagements ne se produisent pas pendant la récréation)

Participation de la famille :

- Contact familial automatique par appel téléphonique ou appel vidéo (peut ne pas nécessiter de rencontre en personne à ce niveau) • Invitation à observer l'enfant pendant la journée scolaire

Soutien supplémentaire, si les comportements se produisent plus de deux fois au cours d'une semaine scolaire complète (5x) :

- Période de soutien en petits groupes : 2 à 4 semaines selon le comportement et l'élève réponse
- Suivi des progrès tout au long de la période d'intervention • Escalade au niveau 3 si les comportements persistent ou s'aggravent malgré un soutien constant

L3 - Comportements problématiques

- Comportements répétés gérés par l'administration sur une période de données • Agression physique/altercation répétée : incidents multiples
 - violence physique ou bagarres qui se produisent au fil du temps, montrant un modèle de comportement agressif malgré des interventions antérieures, une bagarre •
- Malhonnêteté préjudiciable grave : mensonge qui cause des dommages importants aux personnes, aux processus ou à la sécurité, et va bien au-delà de la malhonnêteté typique en créant un préjudice ou un danger réel.
 - La malhonnêteté grave et préjudiciable comprend, sans s'y limiter :
 - Accuser faussement un autre universitaire d'un comportement grave
 - Mentir pour éviter toute responsabilité d'une manière qui nuit à autrui
 - un érudit en difficulté
 - Falsifier la signature d'un parent, d'un tuteur ou d'un enseignant sur documents
 - Tricher lors d'un examen ou d'un devoir important
 - Répandre une fausse rumeur qui porte gravement préjudice à autrui
 - réputation des universitaires
 - Mentir au personnel sur des questions liées à la sécurité
 - Dire qu'un membre du personnel a fait quelque chose qui ne s'est pas produit
 - Fournir des informations fausses ou trompeuses sur un membre du personnel
 - membre
 - Déformer les actions ou les paroles d'un membre du personnel
- Vandalisme majeur : Destruction intentionnelle ou dommages importants aux biens de l'école qui nécessitent une réparation ou un remplacement professionnel et financier, ou qui créent des risques pour la sécurité.
 - Le vandalisme majeur comprend, sans s'y limiter :
 - Tout ce qui nécessite une réparation ou un remplacement par une personne extérieure
 - source
 - Carte Promethean
 - Stores de fenêtre
 - Panneaux muraux
 - Climatisation
 - Meubles cassés
 - Trous dans les murs

- Tableaux d'affichage
- Extincteurs • Fuite du

bâtiment : Tenter et réussir à sortir de la zone désignée et à pénétrer dans les espaces publics, c'est-à-dire les rues, la circulation venant en sens inverse, etc. • Agression physique/Altercation envers le personnel : tout

acte physique dirigé contre les membres du personnel de l'école, c'est-à-dire cracher, gifler, gifler, mordre, donner des coups de poing, donner des coups de pied, s'enfoncer les ongles, se gratter, tirer les cheveux, les vêtements et/ou les bijoux.

L3 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux

• Retrait de la classe pour période d'enquête (si l'élève n'est pas interviewé) • Enquête formelle menée par l'administration scolaire • Documentation dans le système DeansList • Service communautaire : faire en sorte que l'élève contribue positivement à la communauté scolaire par le biais d'activités utiles qui réparent les préjudices, renforcent la responsabilité et redonnent aux autres. Avant de rejoindre la communauté de la classe, l'élève effectuera une réflexion structurée qui démontre la compréhension de ses actions et sa volonté de faire de meilleurs choix.

- Le service communautaire comprend, sans s'y limiter :
 - Nettoyage/entretien
 - Aide à l'organisation des fournitures de classe
 - Lecture aux jeunes élèves
 - Aide à l'installation lors des événements scolaires
 - Suivi d'un membre du personnel pendant un certain temps
 - Mentorat
 - Participation à des observations guidées



Participation de la famille :

- Réunion parentale obligatoire en personne dans la semaine suivant le comportement •

Participants à la réunion : Spécialiste de l'apprentissage socio-émotionnel et directeur de
Communauté et culture (DoCC)

Assistance supplémentaire :

- Soutien comportemental continu avec un calendrier prolongé (4 à 8 semaines) • Plan
d'intervention individualisé basé sur une infraction spécifique • Interventions
supplémentaires pour les élèves dont le comportement est une manifestation
du handicap
- Suivi régulier des progrès tout au long de la période de support prolongée

L4 - Comportements problématiques

- Menaces de violence physique envers soi-même ou autrui avec intention • Possession d'armes • Harcèlement sexuel • Intimidation/ cyberintimidation (suite à une enquête de la DASA) • Possession avec l'intention de distribuer de la drogue ou de l'alcool • Possession ou utilisation de matières inflammables
- Possession de drogues (tabac/vapeur, etc.) et de produits alcoolisés

L4 - Options d'intervention et de conséquences à plusieurs niveaux

- Évaluation de la sécurité et sécurisation de l'environnement (peut entraîner la suppression de (éruit de l'espace)
- Évaluation des menaces homicides et/ou suicidaires réalisée par l'École Psychologue, travailleur social ou spécialiste de l'apprentissage socio-émotionnel • L'enquête d'urgence commence immédiatement • Documentation dans DeansList avec rapport d'incident

Participation de la famille :

- Contact immédiat avec les parents - notification le jour même • Réunion d'urgence obligatoire dans les 24 à 48 heures • Participants à la réunion : Directeur de la communauté et de la culture (DoCC) et Comportement Équipe de soutien (le directeur peut être présent s'il n'y a pas de suspension en cours)
- Une réunion familiale en personne sera programmée le jour du retour de l'élève



Assistance supplémentaire :

- Soutien comportemental intensif avec approche d'intervention de crise • Élaboration d'un plan de sécurité avant le retour en classe • Calendrier prolongé pour l'intervention et le suivi • Interventions supplémentaires pour les élèves dont le comportement est une manifestation de
invalidité
- Suspension possible en attendant l'enquête et la planification de la sécurité

Rapports externes (si nécessaire) :

- Les services de protection de l'enfance signalent si l'enfant est en danger imminent. • Un contact avec les forces de l'ordre peut être nécessaire en cas d'armes, de drogues ou de menaces graves.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les suspensions et le processus d'appel en cas de suspension dans le [Code de conduite de l'ECS, dans la section Pénalités.](#)



Annexe B : Droits des chercheurs et Responsabilités

Je sais que j'ai le droit de :

- Être traité équitablement, même lorsque je fais une erreur : Tout le monde devrait me traiter équitablement, quel que soit mon comportement. Je devrais toujours être écouté et traité avec respect.
- Apprendre dans un endroit sûr : L'école devrait être un endroit sûr et heureux où Personne n'est méchant ou injuste avec moi.
- Savoir ce qui est bien et ce qui est mal : je devrais savoir quels comportements sont bons et lesquels pourraient me causer des ennuis.
- Obtenir de l'aide quand j'en ai besoin : Les enseignants et les autres adultes peuvent m'aider si j'ai besoin de conseils sur mon comportement et mon apprentissage.
- Exprimer mon désaccord : Si je ne suis pas d'accord avec quelque chose, je peux en parler de manière agréable.

J'accepte ce qui suit :

- Soyez ouvert à l'apprentissage : venez à l'école tous les jours où vous le pouvez et soyez prêt à apprendre.
- Prenez soin du matériel et de notre école : rangez soigneusement vos fournitures et respectez les biens de l'école.
- Respectez tout le monde : soyez gentil et poli avec tout le monde à l'école.
- Assumez vos responsabilités : soyez responsable de vos actes, même lorsque vous se tromper.
- Parlez des problèmes à un adulte : informez un enseignant ou quelqu'un d'autre s'il y a un problème.
- Résolvez les problèmes gentiment : s'il y a un problème, essayez d'en parler calmement.
- Pas de bagarre : ne vous battez pas à l'école ou à l'extérieur.
- Assurez la sécurité de tous : ne faites rien qui puisse blesser les gens à l'école ou à proximité.
- Suivez les instructions : écoutez les enseignants et le personnel.
- Montrez la fierté de l'école : portez votre uniforme scolaire tous les jours.



- Pas d'électronique à l'école : laissez les téléphones, les montres et les jeux à la maison pendant l'école. •

Assurez la sécurité de l'apprentissage : ne faites rien qui empêche les autres enfants de
apprentissage.

L'engagement et le soutien des parents sont essentiels dans le cadre de notre intervention
comportementale. Les parents doivent conserver leurs coordonnées à jour et indiquer un
numéro de téléphone ou de courriel en cas d'indisponibilité pendant la journée scolaire.

J'ai reçu un exemplaire du manuel scolaire de l'école élémentaire Equality Charter, ainsi
que le code de conduite et j'ai lu attentivement ce contrat. Je comprends les attentes de l'école
élémentaire Equality Charter et le comportement attendu de mon enfant.

Nom du parent/tuteur : _____ Date: _____

Signature du parent/tuteur : _____